

## Communiqué de presse

### Palmarès 2012 du Prix des droits de l'homme de la République française

*Paris, mardi 11 décembre 2012 – A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), a décerné à cinq ONG lauréates le Prix des droits de l'homme de la République française. Cinq mentions spéciales ont également été attribuées. Le Prix a été remis à la Chancellerie, par Christiane Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.*

Depuis 1988, ce Prix a pour vocation de récompenser les projets d'ONG et de défenseurs des droits de l'homme à travers le monde. Il distingue, autour de deux thèmes, des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des Droits de l'homme dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme sans distinction de nationalité ou de frontière.

#### **Palmarès 2012 :**

Cette année, les projets lauréats et ceux récompensés d'une mention spéciale sont les suivants :

#### **Thème 1 : Lutte contre l'impunité**

Dix ans après l'entrée en vigueur du Statut de Rome, l'année 2012 a été marquée par la première condamnation prononcée par la Cour pénale internationale, saluée comme une étape essentielle dans la lutte contre l'impunité des violations les plus graves des droits de l'homme. La France est engagée de longue date dans la lutte contre l'impunité et en a fait un des axes prioritaires de sa politique étrangère. Le Prix des droits de l'homme de la République française salue cette année le rôle primordial joué par la société civile dans la prise de conscience et l'accompagnement des victimes dans l'exercice de leurs droits, en particulier dans les situations de transition politique.

#### **ONG lauréates :**

- **CENTRE POUR LES DROITS CIVILS ET LES DROITS DE L'HOMME** (Slovaquie)  
Projet : Lutter contre la stérilisation forcée des femmes Roms en Slovaquie.  
L'ONG, créée en 2001, fournit l'assistance juridique aux femmes Roms qui ont engagé des poursuites et un accompagnement aux victimes de cette pratique.
  
- **CENTRE D'INFORMATION ALTERNATIVE** (Israël-Palestine)  
Projet : Mettre fin à l'impunité des colons en Cisjordanie.  
Cette ONG Israélo-Palestinienne créée en 1984 fournit aux organisations internationales et aux missions diplomatiques une analyse détaillée de la situation et de ses impacts en termes économiques et sociaux, ainsi qu'en informant la population.

## **Mentions spéciales :**

➤ **JAMAICANS FOR JUSTICE (Jamaïque)**

Projet : lutter contre l'impunité et d'amélioration de l'accès à une justice indépendante pour les citoyens.

➤ **ACTIONS POUR LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME (Côte d'Ivoire)**

Projet : Accompagner juridiquement et judiciairement de victimes de la crise ivoirienne.

## **Thème 2 : Défense des droits économiques et sociaux et développement durable**

A travers l'édition 2012 du Prix des droits de l'homme, la CNCDH réaffirme la nécessité de lier la question de l'accès aux droits et le développement durable. La Déclaration de Doha, adoptée il y a quelques jours à l'issue de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, devait rappeler l'importance d'une approche intégrée du développement économique, du développement social et de la protection de l'environnement, en insistant sur l'élimination de la pauvreté comme condition indispensable du développement durable. Dans un contexte de pauvreté généralisée, de dégradation de l'environnement et de changement climatique, un grand nombre d'organisations se mobilisent pour le droit à un environnement sain et sûr en faisant le lien avec le droit à l'alimentation, le droit à l'eau potable et à l'assainissement, le droit à l'accès aux soins, le droit au logement, le droit à l'éducation ou encore le droit à la protection sociale.

## **ONG lauréates :**

➤ **AFGHANISTAN LIBRE (France – Afghanistan)**

**Projet :** Améliorer les moyens de subsistance des groupes vulnérables – en particulier les femmes - en milieu rural par un « projet d'aide à l'agriculture dans le district de Paghman », dans la province de Kaboul. L'association Afghanistan libre a été créée en 1996 par Chékéba Hachemi, réfugiée politique en France, qui fut la première femme diplomate afghane.

➤ **DITSHWANELO (Botswana)**

**Projet :** Promouvoir et faire progresser les droits socio-économiques des peuples indigènes du Botswana, notamment la communauté Basarwa/San qui vit dans la réserve du Kalahari, CKGR (Central Kalahari Game Reserve).

Exclue du développement global du pays depuis 2002, cette communauté manque de moyens d'existence durables et subit les conséquences néfastes du changement climatique qui rendent leurs accès à l'eau potable de plus en plus problématique.

ONG créée en 1993 pour assurer un dialogue entre le gouvernement du Botswana et les communautés du CKGR.

- **KMG – ETHIOPIA** (Ethiopie)  
**Projet :** Mettre fin aux pratiques et coutumes discriminatoires à l'égard des femmes, des filles et des groupes sociaux marginalisés.  
L'ONG, fondée en 1997 par deux sœurs souhaitant libérer les femmes éthiopiennes de toutes formes de discriminations et d'inégalités, lutte contre les mutilations génitales, œuvre notamment pour l'émancipation économique des femmes, leur éducation, leurs droits procréatifs.

**Mentions spéciales :**

- **CENTRAL HIMALAYAN ENVIRONMENT ASSOCIATION** (Inde)  
Projet : renforcer les droits économiques et sociaux des communautés rurales de la région centrale de l'Himalaya.
- **CULTURE ROBINSON** (France)  
Projet : Défendre et de promouvoir le droit à l'éducation pour les enfants issus de familles pauvres.
- **COMMISSION DIOCESAINE JUSTICE ET PAIX DE POINTE NOIRE** (Congo Brazzaville)  
Projet : Suivre l'impact de l'exploitation pétrolière sur l'exercice des droits économiques des populations riveraines.

*Les lauréats des mentions spéciales se verront remettre une médaille par les postes diplomatiques de résidence, à l'exception du lauréat français invité à la cérémonie de remise du Prix à Paris.*

---

Contact presse :

Emilie Peinchaud – [emilie.peinchaud@cncdh.gouv.fr](mailto:emilie.peinchaud@cncdh.gouv.fr) – 01 42 75 50 27 / 06 77 19 04 53

Retrouvez l'actualité de la CNCDH sur le site [www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr)